

Le Mot du Président :

Bonjour à toutes et à tous.

Déjà la fin du premier trimestre et par la même occasion celle des concours. Place maintenant à l'entraînement des chiens et à l'entretien du chenil.

je tenais tout d'abord à remercier toutes les personnes, les communes et sociétés de chasse qui ont collaboré à ce que nos concours aient beaucoup de succès et ont permis de faire découvrir un peu plus notre mode de chasse.

je tenais aussi à remercier tous nos adhérents qui ont porté haut les couleurs de l'afacc48 sur toutes les marches des podiums, sur nos concours et les concours d'autres départements, que ce soit dans la voie du lièvre comme celle du sanglier.

L'afacc48 sera présente au salon de Marvejols les 29 et 30 juin prochain avec son stand implanté pour la première fois au milieu des chiens et surtout avec Didier Luben (secrétaire de l'afacc48) à l'organisation de l'exposition canine.

C'est pourquoi, j'aimerais sensibiliser tous les adhérents à venir exposer leurs meutes ou tout au moins être présent pour cet événement.

Les statuts de la Facc et des Afacc départementales ont été revus et seront votés lors de l'assemblée générale nationale le 13 juillet prochain. En conséquence, notre assemblée générale aura un peu de retard et se tiendra début septembre pour qu'à notre tour nous puissions voter nos nouveaux statuts.

Enfin, je tenais à remercier tous nos partenaires et en particulier la fédération de chasse de Lozère sans qui nous ne pourrions avancer dans nos projets.

Je terminerai pour dire aux retardataires de penser à renouveler leur adhésion car comme on le sait le nombre fait la force.

Emmanuel Rousson

Sommaire

Mot du Président..... Page 1

Vos Contacts.....Page 1

Du côté du national.....Page 2

Résultats des concours

*** Rapprocheur st germain de Calberte.....Page 5**

*** MarvejolsPage 8**

*** Challenge Vernon / Tellus..... Page 10**

Bulletin d'adhésion.....Page 11

Boutique.....Page 12

Vos Contacts

Président :

Rousson Emmanuel
06,59,04,42,11
manurousson@orange.fr

Président adjoint:

Roques Nicolas
06,23,77,80,13
roquesnicol@yahoo.fr

Trésorier :

Montialoux Sébastien
06,30,5874,95
gabclar@orange.fr

Trésorier Adjoint:

Roujon Laurent
06,77,40,20,95
roujon.laurent@wanadoo.fr

Secrétaire :

Luben Didier
06,87,47,75,02
didier.luben48@orange.fr

Secrétaire adjoint:

Poujols Bernard
06,72,68,25,62



Édito

Cette fin d'année 2012 a été marquée par la disparition de Bernard BANDERIER et de l'épouse de Régis ADELIN, administrateur FACCC de la région 1, plongeant leurs proches dans le chagrin et les souvenirs.

Même si ces disparitions laissent une marque indélébile au fond de notre cœur, la vie continue. Il en est de même pour notre Fédération qui continue d'avancer, d'innover, de vous défendre.

Au cours des mois qui vont suivre, la FACCC va vous présenter son nouveau visage : refonte de son site internet, réaménagement du stand FACCC, proposition de nouveaux statuts et règlements, offre de matériels publicitaires (oriflammes et bâches de stand) pour les AFACCC, mise en place de finales nationales pour nos nouvelles épreuves...

Comme vous le constatez, la FACCC bouge et accompagne ainsi la croissance continue de ses adhérents, encore constatée en ce début d'année. Nous aurons l'occasion de vous présenter tout cela et d'en discuter largement à l'occasion de la réunion des AFACCC qui aura lieu le 13 juillet 2013 et lors de l'Assemblée Générale qui suivra le lendemain, au PERTRE (35).

Encore un mois derrière nos chiens et le mois de mars sera là avec ses innombrables épreuves FACCC : concours de meutes, de chien de pied, de rapprocheurs, de conduite de chiens à sanglier sur voie naturelle ; sans oublier nos trois finales nationales sur Renard, Sanglier et Chien de pied. Ces trois finales vont nous faire voyager de la Bretagne aux Alpes du Sud et pour finir dans les Pyrénées Atlantiques. C'est toujours pour les responsables nationaux et moi-même un immense plaisir d'y assister, quand notre emploi du temps nous le permet, et de partager avec vous ces moments d'émotions. Par ailleurs, nous sommes toujours à la recherche d'articles sur vos régions mettant en avant notre pratique dans le cadre spécifique de vos magnifiques biotopes.

A la Saint Romain, rentre tes chiens mais si tu le peux, chasse aussi après la Saint Aubin ...

Bonne fin de saison de chasse à toutes et à tous et au plaisir de vous rencontrer...derrière vos courants.

Marc DUDOGNON

Une refonte des statuts départementaux et nationaux...

Le Conseil d'Administration de la FACCC avait jugé nécessaire de réviser en profondeur les statuts des AFACCC et de la FACCC afin de prendre en compte l'évolution que connaissent nos associations depuis plus de 10 ans. Les travaux correspondants ont été présentés au Conseil d'Administration national qui a approuvé les textes présentés, dans sa séance du 11 janvier 2013.

Ces nouveaux statuts seront présentés, pour validation définitive, à l'A.G. nationale qui se tiendra à 9h00, le 14 juillet 2013. Les projets des statuts départementaux et nationaux, tels qu'approuvés par le CA sont joints à cette lettre interne.

Pour toute question relative à ce document, vous pouvez contacter votre Président de région ou Roger PARIS et Hervé CART ou encore Marc DUDOGNON.

Refonte du site internet www.faccc.fr

Comme annoncé lors de l'Assemblée Générale 2012, le site internet de la FACCC va être totalement remanié et son contenu réétudié.

Un « espace AFACCC » est notamment prévu pour les responsables des AFACCC qui y trouveront toutes les informations et outils utiles pour gérer leur association.

Plus clair, plus moderne et plus complet, **sa mise en service est prévue pour fin avril 2013.**



Elections des membres du Conseil d'Administration National

Les statuts de la FACCC prévoient le renouvellement, tous les 3 ans, de la moitié des membres de son C.A.

Cette année, les AFACCC devront donc réélire 11 administrateurs, selon le nombre de postes à pouvoir dans leur région :

- Région 1 : 1 poste (Sébastien VAN DEN BERGHE, remplace G. Sifferlen)
- Région 2 : 2 postes (Alain BERNARD qui remplace P. Bourbonnais ; et Pierre GIROUD)
- Région 3 : 2 postes (Marc PONDAVEN et Louis PERROT)
- Région 4 : 2 postes (Marc DUDOGNON et Roger PARIS)
- Région 5 : 2 postes (Michel BENOIT, remplace A. Pontagnier et Vincent ALEZE, remplace B. Banderier)
- Région 6 : 1 poste (Daniel ROQUES, remplace A. MIOZZO)
- Région 7 : 1 poste (Pascal CORTEJO)

Les présidents d'AFACCC recevront très prochainement un courrier d'appel de candidature indiquant toutes les modalités de cette élection. Deux dates sont à retenir :

- Date limite de dépôt des candidatures auprès du président de région et du secrétariat FACCC : 30 avril 2013
- Organisation du scrutin : entre le 1^{er} et le 31 mai 2013

Administrateur au C.A. national, quel profil ?

Le Conseil d'Administration de la FACCC est composé de 21 membres élus (trois par région cynégétique) et de deux membres d'honneur. Elus pour 6 ans, les administrateurs de la FACCC sont renouvelables par moitié tous les 3 ans. Ne peuvent être candidats à un mandat national que des membres des C.A. des AFACCC de la région pour laquelle un renouvellement est effectué. Les représentants nationaux sont élus à la majorité simple dans le cadre d'une réunion animée par le Président de la région.

Il y a, pour l'avenir de la FACCC, un véritable enjeu à élire en régions des administrateurs nationaux de qualité. Quel est le profil recherché ? La passion nourrie pour notre mode de chasse est une condition bien sûr nécessaire mais pas suffisante ... En effet, pour mener à bien ses missions, la FACCC a besoin d'administrateurs suffisamment disponibles, ancrés dans leur région, connaissant bien l'organisation de la chasse en France et capables de contribuer activement aux activités nationales par la qualité de leur réflexion et par leur capacité à travailler. Outre le fait de siéger aux deux ou trois C.A. annuels (souvent organisés sur deux jours), chaque élu national doit conduire des dossiers ou participer aux travaux fédéraux entre deux sessions plénières. L'utilisation habituelle des outils bureautiques et de la messagerie électronique est maintenant un impératif.

Pour faire court, tout nouvel administrateur devra, dès son arrivée, s'impliquer dans au moins un groupe de travail national, participer aux travaux du CA de manière active et contribuer tout au long de l'année aux dossiers engagés par la FACCC. Tout cela sans relâcher son implication dans sa région et dans son département.

Choisir des élus nationaux disposant d'une réelle capacité à apporter leur concours, par une activité soutenue et constante, est essentielle au développement de la FACCC et des AFACCC. C'est devenu une question vitale pour notre mouvement dont l'importance exige plus qu'avant des élus nationaux totalement impliqués, aptes à prendre des décisions mais aussi à conduire personnellement des dossiers, mettant leur énergie comme leur compétence au service de notre passion.

Dynamiser nos adhésions...

Afin d'accroître le développement de nos adhérents, le C.A. national a décidé d'engager deux actions visant à dynamiser nos adhésions. L'une, déjà lancée, consiste à proposer aux jeunes chasseurs adhérents à une ADJC (Association Départementale de Jeunes Chasseurs) une adhésion gratuite à une AFACCC de son choix, pour un an (offre valable en 2013 uniquement). Notre objectif est de permettre à des jeunes déjà investis en responsabilités cynégétiques de connaître nos structures et notre état d'esprit tel que porté par la revue « Chien Courant ».

L'autre, à l'étude, vise à cerner l'opportunité et les coûts relatifs à une grande campagne de communication dans les principales revues cynégétiques françaises. Notre objectif serait là de promouvoir notre mouvement auprès de tous les chasseurs de France abonnés aux grandes revues nationales. Un dossier de présentation pour arbitrage sera étudié par le C.A. national en mai. Si l'action était retenue, la campagne de Com' serait lancée en novembre ou décembre 2013.

Adhésions 2012

	Simple	Double	Junior	Nb total d'adhérents
Fin 2012	9110	1410 (703 cotisations)	148	10668
Fin 2011	8939	1248 (624 cotisations)	137	10324
Différence	+ 171	+ 162 (+ 79 cotisations)	+ 11	+344

Pour nos chiens, un carnet de santé à nos couleurs...

Sur proposition du Vice-président de l'AFACCC 48 et du Président de l'AFACCC 72, le C.A. national a validé la conception et la réalisation d'un carnet de santé « spécial FACCC ».

Contrairement au cahier de chenil qui gère la meute au chenil, ce carnet a vocation à suivre le chien durant toute sa vie ; y compris lorsqu'il change de propriétaire.

La première de couverture sera aux couleurs de notre association, la seconde de couverture (1ère page intérieure gauche) reprendra les éléments de communication de notre plaquette. La charte de la FACCC figurera au dos de ce carnet. Pour le contenu intérieur, vous y trouverez tout ce que contient un carnet de santé classique, avec des pages supplémentaires pour le suivi des chaleurs, la vermifugation, les traitements anti-parasitaires externes et les divers soins administrés.

Nous consultons actuellement les représentants des vétérinaires afin de connaître leur position et d'identifier les éventuelles contraintes existantes.

Si tout va bien, ce carnet sera proposé aux AFACCC par courrier spécifique avec bon de commande fin mars ou début avril. Une présentation du produit sera également effectuée dans la prochaine revue « Chien Courant ».

Le prix unitaire proposé sera de 0,60 € TTC port compris pour une commande minimale de 100 carnets. Le prix de vente conseillé aux adhérents sera de 1 €.

L'idée régissant la mise en place de ce support est de permettre aux adhérents de disposer d'un carnet « maison » qu'ils fournissent à leur vétérinaire pour qu'il puisse y enregistrer les vaccins ou soins effectués. Il constitue aussi un excellent support de promotion de nos associations.

Si vous avez des idées complémentaires de contenu ou pour toute demande d'information, contactez Hervé CART au 03 81 86 41 95.



La revue « Chien Courant » a besoin de vous...

Notre revue constitue le « cordon ombilical » de notre association, tant Chien Courant « nourrit » trimestriellement tous nos adhérents de l'esprit qui anime la FACCC et ses échelons départementaux. Afin que cette œuvre, celle de Bernard BANDERIER son créateur, perdure nous avons besoin de renforcer notre équipe de rédacteurs.

Nous comptons sur vous, responsables des AFACCC, pour déceler dans vos équipes des adhérents susceptibles de contribuer périodiquement à la rédaction d'articles (techniques de chasse, portraits, races, élevage, santé et soins, animaux chassés, témoignages, etc ...). Nous sommes aussi à la recherche de sujets intéressants à traiter ou de figures locales à rencontrer.

N'hésitez pas à indiquer à Hervé CART (hervcart@yahoo.fr) les personnes susceptibles d'apporter leur concours ou invitez ces dernières à le contacter, remontez lui aussi des idées de sujets accompagnées d'un petit développement rédigé.

A vos appareils...

Afin d'étoffer sa photothèque, la FACCC est à la recherche de photographies de chiens en action de chasse (en haute définition, taille minimale : 2Mo).

Vous pouvez transmettre vos CD-DVD au Secrétariat national. A réception, un formulaire d'autorisation d'utilisation de ces clichés vous sera adressé.

Les meilleures photographies reçues serviront notamment pour illustrer le calendrier FACCC 2014, le CA national ayant décidé de reconduire cette opération.

CONCOURS RAPPROCHEUR ST GERMAIN DE CALBERTE

Cette année encore, c'est sur deux journées qu'a eu lieu le concours rapprocheur sur voie naturelle à St Germain de Calberte.

18 Meutes engagées mais malheureusement une météo compliquée le dimanche avec des chutes de neige dans la nuit.

Nous avons tout de même apprécié de très belles prestations avec une excellente complicité maître / chien, première qualité à démontrer pour réussir cette belle épreuve.

Encore un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à ce week-end, de près ou de loin et en particulier aux juges (à Guy Monnier, président de région), accompagnateurs et concurrents ainsi qu'à l'association du SAC et L' ACCA de st Germain pour cette organisation irréprochable.

« A L'ANNEE PROCHAINE »



les discours avant la remise des prix

RESULTATS

Classement SOLO

Classé 1^{er} en solo : Monsieur Saurel, AFACCC 48, avec Cyrus, Bruno du Jura

A 9h56, présentation d'un Bruno du jura du nom de Cyrus, appartenant à Monsieur Saurel, d'un très bon modèle et âgé de 5 ans.

Il est découplé au lieu-dit Valmalle. Des récris se font entendre immédiatement, chien très appliqué sur le pied qui continue à rapprocher.

A 10h14, plus d'aboiement, le chien fait les arrières.

A 10h19, le chien démêle le défaut avec application et remonte vers le château.

S'en suit un rapprocher très soutenu qui se concrétise à 10h43 par un lancer, au lieu-dit « les cuves de Valès ».

Très belle complicité entre le conducteur et son chien.

Le chien est stoppé par le conducteur à 10h57. La distance parcourue lors du rapprocher est de 7 km.

Classé 2^{ème} en solo, Monsieur Vaillard de la Haute Loire, avec Dick, nivernais X grand bleu

A 14h49, Monsieur Vaillard de Haute Loire (et adhérent afaccc 48) nous présente Dick, nivernais X grand bleu, au lieu-dit Lancizolle.

Mis à la brisée, le chien se récrie aussitôt à la descente sous la route.

Rapidement le chien change de direction, remonte à la route, la franchit et progresse toujours vivement vers le haut. Puis il redescend quelques centaines de mètres plus loin, passe sous la route qu'il franchit sans grande difficulté. Toujours en se récriant régulièrement, Dick descend vers le vallon, il démêle la voie sans problème. Un peu plus tard, il traverse le ruisseau et se cale au ferme. Il est alors 15h26.

Le sanglier se décale de quelques dizaines de mètres, et le chien se remet au ferme, à la vue du juge et du conducteur. Après quelques minutes, le jury décide d'arrêter la prestation. Le conducteur rappelle son chien qui met bas de suite et rentre.

Nous avons assisté à une prestation de grande qualité, un chien bien aux ordres, et nous remercions cet équipage pour le long déplacement qu'il a effectué.

Classé 3^{ème}, Monsieur Martin, AFACCC 48, avec Rami, griffon nivernais

A 16h11 Monsieur Martin de l'AFACCC 48 découple Rami, nivernais de 12 ans au lieu-dit « La Liquière ».

Aussitôt le chien se récrie. Il progresse d'abord difficilement dans les feuilles de châtaignier, puis le rapprocher s'accélère. La progression rapide se fait sous la route et est suivie par la foule de fans.

Heureusement la voie ne ressort pas vers le haut car le chien aurait été gêné par les spectateurs !

Après une vingtaine de minutes, deux sangliers sont vus par un juge.

Le chien arrivera sur cette voie quelques instants plus tard et sera repris par le conducteur.

Pour sa première participation, bravo à ce conducteur et à son chien en grande forme pour son âge.

Classement DUO

Classé 1^{er} en duo : Messieurs Delmont et Auzols du Cantal, avec Elliot et Etan.

A 11h20 Messieurs Delmont et Auzols du Cantal nous présentent un gascon, Elliot, et un griffon bleu, Etan.

Mis à la brisée sous La Liquière, les chiens n'empaument pas et sont repris aussitôt.

A 11h48, les chiens sont à nouveau découplés sur une autre brisée, au Mas de Lavit. Ils empaument immédiatement la voie en direction de la route au-dessus, en se récriant régulièrement.

A 11 h 58, les chiens sortent sur le goudron et tombent en défaut.

10 minutes plus tard les chiens très appuyés par les conducteurs reprennent une voie au-dessus de la route.

La progression est alors plus difficile. Les conducteurs vont appuyer leurs chiens et le rapprocher continue.

A 11h38, les chiens se récrient de plus en plus et un lancer semble se produire.

A 11h45 les conducteurs reprennent leurs chiens, quelques minutes avant la fin du temps imparti.

Nous avons vu des conducteurs passionnés et des chiens obéissants.

Classé 2^{ème} : Monsieur Massador de l'AFACCC 48, avec Uka et Billy, Briquets griffons vendéens

A 11h17 Monsieur Massador nous présente 2 briquets vendéens de 5 et 9 ans, Uka et Billy, au lieu-dit La Bastide. Mis à la voie, les chiens se récrient tous les deux après quelques dizaines de mètres.

Un rapprocher vif et sonore de 7 à 8 minutes les amène au lancer.

Les chiens vont poursuivre l'animal, avec plusieurs relancers, dans un petit périmètre.

Puis le sanglier prend un parti, est vu par un juge remontant vers la route du haut.

Les chiens aux ordres vont alors stopper la chasse à la voix du conducteur.

Nous avons apprécié ce duo lozérien très chasseur et obéissant.

Classé 3^{ème} : Monsieur Richard, de l'AFACCC 09/31, avec 2 types gascon.

A 11h29, Monsieur Richard nous présente deux chiens type gascon, au lieu-dit Aberlin.

Mis à la première brisée à 11h29, aucune reconnaissance de la voie.

A 11h38, le conducteur décide de faire les arrières, et avec beaucoup de difficultés les chiens se récrient à 11h46. Nous progressons difficilement dans un pré (terrain gelé) où le conducteur décide d'arrêter la prestation car les chiens ne démêlent aucune voie. A 12h14, sur la 2^{ème} brisée au lieu-dit Ladoine, Mr Richard découple son duo dans une forêt de châtaigniers. Nous entendons les premiers récries à 12h17. Le rapprocher sera bref : 150m environ, suivi d'un ferme de 2 à 3 minutes, où un chien se fera bousculer et reviendra à son maître. Le 2^{ème} chien entame une menée où le sanglier sera aperçu par un juge 500m après le lancer. Ce chien sera récupéré à 15h.

Nous regrettons un rapproché trop court car ce duo nous a fait très bonne impression.



Le trophée du gagnant: remis en jeux chaque année

CONCOURS LIEVRE MARVEJOLS

Pour la troisième année consécutive, nous avons organisé notre concours AFACCC sur la voie du lièvre. Cette année, changement de commune, puisque ce sont sur les communes de Marvejols, Grèzes et le Monastier qu'ont eu lieu les découplers des 20 meutes.

Les lièvres étaient bien présents puisque tous les équipages ont eut la chance de rencontrer des voies de lièvres.

Les fortunes ont été diverses à cause d'une voie difficile que les chiens ont parfois eu du mal à démêler pour lancer l'animal ou le poursuivre une fois debout.

Encore merci aux sociétés de chasse pour nous avoir prêté leur territoire et à tous les bénévoles qui ont fait que ce concours soit une réussite.

Enfin bravo aux meutes pour leurs belles prestations.



Remise des Prix aux vainqueurs: Mr le Président : « un peu de sérieux »

Compte rendu des chasses et classement

Meute classée première: Mr Coste Joël avec des Ariégeois:

Le dimanche 3 Mars à 8h35 la meute de Mr Coste Joël est découplée à coté du village de Grèzes.

Dix ariégeois de belle constitution commencent la quête. Les premiers récrits ont lieu aussitôt, Il s'en suit un rapprocher rigoureux très groupé dans diverses petites prairies bordées de haies. La meute arrive proche d'un chemin et un petit blanc de 2 secondes se produit.

A 8 h52, le lièvre sort de la haie : vu par un juge , la meute se lance à ses trousses. Un juge en haut d'une montagne pourra voir le lièvre 2 fois ainsi que tout le déroulement de la menée.

A 9 h15 un gros défaut dans un éboulis enneigé ; la meute se divise, 5 chiens continuent la menée et 5 autres chiens resteront bloqués en défaut.

Un conducteur fera rallier ce lot au 1° groupe. Quelques autres petits défauts seront bien relevés mais alors que la menée se relançait bien, la meute va taper dans une autre meute à 9H40.

Cela va créer un défaut et nous finirons jusqu'à la fin du temps imparti en forlongé.

Meute classée deuxième : Mr Astier avec des Briquets de pays / Ariégeois

Le Samedi 2 mars Mr ASTIER de l'AFACCC 15 à découplé à Antrenas 10 chiens type briquet de pays et ariégeois de belle constitution.

Une meute bien groupée et vive va effectuer un rapprocher.

2 chiens se décaleront mais ils rallieront rapidement.

Un lancer de 10 chiens groupés aura lieu. La menée sera très rapide ; quelques petits défauts seront vite relevés. La menée se poursuit pendant 25 minutes. Mais hélas la meute devra être coupée car elle se trouve au beau milieu d'un troupeau de vaches. Les conducteurs seront déçus d'avoir stoppé leur prestation qui à coup sûr aurait été d'un très grand niveau.

Meute classée Troisième : Mr Ricard avec des ariégeois

Le samedi 2 mars Mr Ricard Francis a découplé 9 ariégeois.

Les chiens sont très appliqués dans un terrain fortement accidenté. La voie est très difficile ; 2 chiens vont rester en retrait.

Les 7 autres chiens vont sagement poursuivre le rapprocher pendant 1h50 ce qui représente un joli « bien aller ».

Les 7 chiens lanceront à 5 minutes de la fin du temps imparti et le lièvre sera vu par un Juge.

Meilleure prestation Lozérienne : Mrs Bonnal avec des beagles harrier

Le dimanche 3 Mars Messieurs Joël et Philippe Bonnal, vont découpler au lieu dit Chausseran tout contre le village. Ils nous présentent une meute de 6 beagles Harriers en parfait état et c'est sous un soleil de plomb à 10h55 que le découpler aura lieu. Les conditions climatiques très chaudes et sèches ne permettront pas de faire de rapprocher. Les conducteurs vont emmener la meute à flanc de montagne coté nord. Nous avançons dans la broussaille à la billebaude quand d'un seul coup la meute lève à 11h 20. 4 chiens partiront sur une voie et 2 autres sur une autre. A 11 h32 un petit lièvre chassé par les 4 chiens est vu par un juge. Un gros défaut se produira proche du point de découpler. Vers 11h45 les conducteurs remettent l'ensemble de la meute sur la voie du lièvre. Il s'en suit un forlongé sur des pistes et prairies en plein soleil jusqu'à 12h10 où les chiens vont relancer le gros levraut vu par le juge qui s'était remis dans une haie. La meute filera à toute vitesse sur le lièvre mais elle sera ralentie par les grillages à brebis. Nous passerons dans le village à 10 mètres des maisons et la menée continuera sur plus d'un 1 kilomètre de goudron. (Distance vérifiée par une voiture) A 12h25 à la croisée de chemins avec la petite route se produira un défaut qui ne sera jamais relevé malgré l'application des conducteurs et de la meute.



Concours hors du département de la Lozère :

Nos adhérents de l'Afaccc 48 ont pu participer à divers concours organisés par les Afaccc des départements voisins. Les prestations des meutes lozériennes furent excellentes, en effet que ce soit sur la voie du Lièvre ou du Sanglier des équipages ont fini très bien classés et certains ont fini à la premier place. C'est une excellente nouvelle pour notre Afaccc preuve d'un fort dynamisme de nos adhérents avec une longue tradition cynégétique dans l'utilisation du chien courant.

CHALLENGE VERNON/TELLUS

Pour la première fois , le Challenge Vernon / Tellus était organisé en Haute Margeride, sur le territoire du Malzieu Forrain. C'est donc avec grand plaisir que nous avons participé activement à son organisation en collaboration avec Monsieur Grail Jérôme, nutritionniste aux Etablissements Tellus et passionné de chien courant .

Le trophée Vernon/Tellus existe depuis deux ans, cette démonstration de chasse sur lièvre aux chiens courants était l'année dernière sur le 43 à Fay sur Lignon, gagné par Monsieur Balandraud avec ses Bruno du jura.

Cette année, quatre meutes étaient donc invitées pour cette journée, Mr Roques avec des gascons de pays, Mr Roujon et Fages avec des gascons et ariégeois, Mr Luben , Poujols et Galte avec également des gascons et ariégeois et le tenant du titre Mr Balandreau.

Grace à une population importante de lièvres, toutes les meutes ont lancé et nous ont offert de très belles prestations malgré une météo plus qu'humide.

La Voie de rapprocher lavée par la pluie était compliquée mais une fois l'animal lancé, la voie de debout était très bonne et les chiens ont pu s'en donner à cœur joie à poursuivre leur capucin.

A l'issue de cette journée, c'est la meute de Mr Roujon et Fages qui remporte le titre. Félicitation à eux pour cette belle prestation.

Nous remercions donc la société Vernon d'avoir pensé à la Lozère pour l'organisation de cette manifestation.

La société VERNON est fabricant d'aliment pour chien depuis 1960 dans le Loir & Cher, aux rives de la Sologne.

Sa passion pour le chien l'a poussé à organiser ce challenge pour promouvoir un peu plus la chasse aux chiens courants.

Nous espérons sincèrement que le trophée sera remis en jeu à nouveau en Lozère l'année prochaine.



"Photo de Famille"



A.F.A.C.C.C. – BULLETIN D'ADHÉSION 2013

Association adhérente à la Fédération des Associations de Chasseurs aux Chiens Courants, fondée le 5 avril 1989, régie par la loi de 1901

☐ 1^{ère} adhésion AFACCC ☐ Renouvellement d'adhésion - N° d'adhérent : (au dos de l'ancienne carte)

A.F.A.C.C.C. DÉPARTEMENTALE : (voir liste complète ci-dessous)

DATE D'ADHÉSION SAISON 2013 : / / (adhésion valable du 01/10/2012 au 31/12/2013)

☐ Adhésion individuelle : 35€

- 1 carte d'adhérent
- 1 abonnement à la revue Chien Courant
- 1 assurance protection juridique

☐ Adhésion "famille" : 50€ *

- 2 cartes d'adhérent
- 1 abonnement à la revue Chien Courant
- 2 assurances protection juridique

☐ 1^{ère} Adhésion JUNIOR GRATUITE

Jeune de moins de 18 ans, valable une seule fois (Joindre obligatoirement un justificatif : copie CNI, livret de famille...)

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Localité :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

E-mail : Date de naissance : / /

Nombre de chiens : Races ou types :

J'accepte d'être contacté pour exposer mes chiens : ☐ oui ☐ nonAdministrateur FDC : ☐ oui ☐ non si oui, département :

Signature :

Louveter : ☐ oui ☐ non si oui, département :

* Formule "famille" - Deuxième adhérent :

NOM, Prénom : Lien familial avec le 1^{er} adhérent :

Adresse : Tél. : (conjoint, fratrie...)

☐ Abonnement seul à la revue Chien Courant : 30 € (4 numéros par an, si abonnement souscrit avant le 15 janvier 2013)

⚠ Avec cette formule, vous n'êtes pas adhérent à l'association et vous ne recevez pas de carte.

PARRAINAGE : Si vous avez un ami susceptible d'être intéressé par notre association, indiquez-nous ses coordonnées ci-dessous :

Nom, Prénom : E-mail :

Adresse : Tél. :

Bulletin à retourner, accompagné du règlement (chèque ou espèces), à l'adresse indiquée ci-dessous pour votre AFACCC :

Pour les AFACCC : 03 / 05 / 08 / 09-31 / 12 / 15 / 16 / 18 / 19 / 21 / 22 / 23 / 25 / 30 / 34 / 38 / 39 / 40 / 42 / 43 / 44 / 46 / 48 / 49 / 53 / 58 / 63 / 64 / 70-90 / 71 / 72 / 81 / 83 / 84, envoyez le bulletin à cette adresse :

SECRÉTARIAT NATIONAL FACCC - 13, RUE FONTAINE DU FRÊNE 39240 ARINTHOD

Pour les autres AFACCC, à l'adresse du responsable indiquée ci-dessous :

01	Gilles TIRREAU - La Chaumine 01190 BOISSEY	47	Claudia MARBOUTIN - Maisonneuve 47180 LAGUIPE
02	Michel FORZY - Ferme du Faulx 02380 BASSELES AULERS	50	Jérôme BREGEAULT - 5, La Poterie 50450 LENGRONNE
04 06	Elie BORTOLINI - 5316, Route d'Andon 06620 GREOLIERES	52 88	Vincent MENEGHETTI - 23, Rue du Château 52500 ARBIGNY SOUS VARENNES
07 26	Laurent PRIEZ - Place de l'Horloge 07210 BAIX	56	Guy LE BLEIZ - Kermoello 56700 KERVIGNAC
10	Patricia PHILIPPE - 5, Rue Jean Villain 10110 POLISOT	65	Louis PUERTOLAS - 57, Chemin Vieux d'Ibos 65420 IBOS
11	Jean-Pascal SAUX - En Guilhem 11410 ST MICHEL DE LANES	66	Joseph RIGOLE - 4, Route de Montalba 66130 ILLE SUR TET
13	Alain ROSA - Les Espargades 83560 RIANES	69	Bruno DEGRANGE - 132, Chemin des Ecoliers - Hameau de Journoux 69440 SAINT MAURICE s/ DARGOIRE
17	Gérard DUGUET 30, Rue des Gabariers 17610 DOMPIERRE SUR CHARENTE	73 74	Laurent CHATENAUD - 187, Chemin des Moulins - Jussy 74350 ANDILLY
24	Jérôme BRUDY - Caroly 24110 LEGUILLAC DE L'AUCHE	79	Jacky NIVEAU - Canteau 79500 PAIZAY LE TORT
28	Pascal MARIGNIER - 1, Rue du Vieux Moulin 28500 CHARPONT	82	Fernand BEQUIE - Au Bourg 82500 VIGUERON
29	Laurent POSTIC - Goaschéo 29630 SAINT JEAN DU DOIGT	85	Laurent BAUDRY - La Basse Dorderie 85240 FAYMOREAU
32	Didier DOUBREIRE - 8, Chemin de la Ramelle 32730 VILLECOMTAL s/ARROS	86	Valérie LAMBERT - 1240, Route de la Gare 86550 MIGNALOUX BEAUVOIR
33	Huguette COQUIERE - 250, Allée des Primevères 33127 ST JEAN D'ILLAC	87	Loïc DEZEYRAUD - La Croix de Guillaat 87800 ST MAURICE LES BROUSSES
35	Daniel PINSARD - La Frogerie 35450 VAL D'IZE	89	Gérard BALLET - 8, Rue de la Grande Pièce - Egriselles 89290 VENOT
36	Marie-Thérèse DELORME - Les Châtaigniers 36230 ST DENIS DE JOUHET		
41	Michel PRIEUR - 32 bis, Haute Rue 41350 VINEUIL		



Logo officiel
Disponible en 2 dimensions :
- Rond Ø 90 mm
- Rond Ø 400 mm

Adhésifs

Les Espèces



Lièvre



Chevreuil



Renard



Sanglier

« Chien courant passionnément »
Format 110 x 150 mm



« La Grande Meute »
Intérieur de pare-brise
Format 105 x 69 mm



Pare-Soleil 130 x 10 cm



Vêtements et accessoires

Tee-shirt
Coloris Blanc
Sérigraphie côté cœur et dos
Tailles S à XXXL



Pull-over
Coloris Vert
Broderie côté droit
Poche à rabat
Tailles S à XXXL



Chemise
Coloris Blanc
Broderie côté droit
Poche côté cœur
Tailles S à XXXL



Gilet sans manche
Coloris Beige ou Kaki
Broderie côté cœur
Tailles S à XXXL



Polo
Coloris Beige
Sérigraphie côté cœur
Tailles S à XXXL



Bonnet brodé FACCC
1 face kaki, 1 face orange
Maille polaire
Taille Unique



Béret brodé FACCC
100% laine
Taille Unique
4 couleurs : Noir, Bronze, Rouge et Vert Sapin



Écusson brodé
Survelcro ou thermocollant
Ø 77 mm



Modèle déposé, créé spécialement pour la FACCC
Couteau à cran forcé
Lame à ponçage en acier XC 75 forgé de 9,5cm
Manche en bois portant les 2 têtes de chien et la carte de France ornant le logo de la FACCC
Ressort acier XC 65 guilloché et platines inox 2
Etui cuir fabrication artisanale avec inscription FACCC sur le rabat

Le Couteau du Chasseur aux Chiens Courants





Plaque de chenil AFACCC

Un objet de qualité pour décorer vos chenils, vos remorques, ... et marquer votre attachement à la cause du Chien Courant !
Plaque en relief, respectant strictement notre logo et ses couleurs, Ø 15 cm. Modèle déposé.

Merci à eux... Nos Partenaires



fédération des chasseurs de la lozère



ville de MARVEJOLS



Weldom Marvejols et St Chely



Etablissements SOLIGNAC
Alimentation Canine



ISOLATION ECO CONCEPT 48/12
Isolation : murs creux / doubles planchers sous pentes sans démolition
LAURENT CASTAN
07,86,63,89,14

**NOUVEAU / Les carnets de santé FACCC sont disponibles
ET NOUBLIEZ PAS DE COMMANDER VOS POLAIRES AFACCC 48 (manches courtes ou manches longues / vertes ou oranges)**